

La bonne résolution pour 2021 : préparer la grève du 26 janvier et ses suites !

L'année 2020 qui vient de s'achever permet de tirer quelques enseignements. Alors que le gouvernement poursuit sa politique de destruction des services publics, de réduction des moyens dans les hôpitaux, que les fermetures de lits se poursuivent, la crise sanitaire est largement utilisée pour réduire nos droits et nos libertés fondamentales. Elle sert de prétexte à des suppressions massives d'emplois dans le privé comme dans le public et à s'attaquer aux statuts, en particulier dans l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Mais force est de constater que les plans du gouvernement se sont heurtés à la volonté de millions de salariés de défendre les acquis arrachés.

En effet, il y a un an, nous étions en pleine mobilisation pour défendre notre système de retraite et nos statuts. Si nous ne nous étions pas mobilisés, la réforme des retraites serait adoptée aujourd'hui. Les droits à pension de nombre d'entre nous seraient abaissés de plusieurs centaines d'euros par mois. Le gouvernement n'a certes pas abandonné son projet mais, si cette réforme n'a pu pour l'instant être mise en place, nous le devons à la grève, à la mobilisation dans laquelle la FNEC FP-FO a pris toute sa place.

Tout au long de l'année, malgré les confinements, la répression exercée par l'Etat, les remises en cause du droit de manifester, de s'organiser, les salariés se sont battus avec leurs organisations syndicales pour défendre les droits, les conditions de travail, les salaires :

- Les personnels de santé en grève ont arraché 183 € d'augmentation de leur traitement indiciaire ;
- Les salariés d'entreprises privées se sont mobilisés pour défendre leurs emplois ;
- Les personnels de l'Éducation nationale se sont mobilisés pour les créations de postes nécessaires ;
- La population a manifesté massivement contre la loi sécurité globale qui remet en cause le droit de manifester, la liberté syndicale.

Le gouvernement est d'ailleurs bien en difficulté pour faire passer ces mesures liberticides contenues dans sa loi de sécurité globale. La FNEC FP-FO appelle à poursuivre cette mobilisation et à participer aux manifestations prévues le 16 janvier et au grand rassemblement à Paris le 30 janvier pour le retrait de la loi.

Dans ce contexte de ras-le bol généralisé et de rejet de la politique du gouvernement, face à la remise en cause de nos libertés fondamentales, de nos droits, la grève du 26 janvier dans l'Éducation nationale constitue un nouveau point d'appui pour la satisfaction des revendications :

- Ouverture immédiate des postes nécessaires ;
- Augmentation générale des salaires ;
- Arrêt immédiat des mesures du « Grenelle » du ministre Blanquer qui programme la destruction de nos statuts.

.../...

L'appel intersyndical FO-FSU-CGT-SUD-SNCL à la grève du 26 janvier indique :

« Il faut en urgence engager les recrutements nécessaires, notamment en recourant aux listes complémentaires. (...) Le Grenelle du ministre est inacceptable, d'autant plus qu'il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts. Les organisations exigent un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et engage un rattrapage des pertes salariales subies (...) »

Les organisations appellent les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à préparer une grève le mardi 26 janvier pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation... »

La FNEC FP-FO est pleinement engagée dans cette mobilisation et appelle tous les personnels à se réunir pour préparer la grève du 26 janvier et ses suites, à organiser les assemblées générales qui décident de la mobilisation pour gagner sur nos revendications.

Montreuil le 4 janvier 2021